



**ORDRE DU JOUR ANNOTÉ PROVISOIRE DE LA 23<sup>ème</sup> SESSION DU  
COMITÉ D'APPLICATION**

**Date : 24 avril 2026**

**Date : 4 - 6 mai et 8 mai 2026**

**Lieu : Barceló Nasandhura, Malé, Maldives (Hybride)**

**Horaire : 09h00 – 17h00**

**Président : Prof Indra Jaya, Vice-président : M. Zahor El Kharousy**

**4 - 6 mai**

**1. Ouverture de la session.**

*Le Président fera part de ses observations préliminaires à la 23<sup>ème</sup> Session du Comité d'Application.*

**2. Lettres de créances.**

*Le Président invitera le Secrétariat à informer la réunion du nombre de CPC ayant soumis des lettres de créances pour participer au CdA23.*

**3. Admission des observateurs.**

*Le Président invitera le Secrétariat à informer la réunion du nombre d'observateurs ayant soumis des lettres de créances pour participer au CdA23.*

*Conformément à l'Article VII de l'Accord CTOI sur les « Observateurs » et à l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI sur la « Participation d'observateurs », les observateurs de Membres de la FAO et de Membres associés de la FAO, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non-gouvernementales, des consultants et experts pourront être représentés et autorisés à prendre part aux discussions de la Commission, des Comités et des autres organes subsidiaires de la Commission, sans droit de vote.*

**4. Adoption de l'ordre du jour et dispositions pour la session.**

*Le Président présentera l'ordre du jour provisoire du CdA23 ([IOTC-2026-CoC23-01a](#)) qui a été publié conformément à l'Article IV du Règlement intérieur (2025) de la Commission, l'ordre du jour annoté provisoire ([IOTC-2026-CoC23-01b](#)) et la liste des documents ([IOTC-2026-CoC23-02](#)).*

**5. Rapport du Groupe de travail sur la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion (GTMOMCG09).**

*Le Président invitera la plénière à prendre connaissance du document [IOTC-2026-CoC23-13](#). Le Président invitera le Président du GTMOMCG09 à présenter un résumé du rapport de la dernière réunion du Groupe de travail et à informer le Comité d'Application de toute question, en instance ou non, qui nécessite l'attention du Comité. Le Président invitera la plénière à discuter des questions spécifiques du GTMOMCG09 renvoyées au CdA23 pour examen complémentaire ou approbation.*

**5.1 Proposition de révision des Résolutions 19/03, 25/08 et 25/12.**

*Le Président invitera la plénière à prendre connaissance du document [IOTC-2026-CoC23-14 Rev2](#), proposition de révision des Résolutions 19/03, 25/08 et 25/12 soumise par le GTMOMCG09 et encouragera les promoteurs des documents [IOTC-2026-S30-PropA](#), [IOTC-2026-S30-PropC](#) et [IOTC-2026-S30-PropN](#) à tenir compte des révisions du GTMOMCG09 lors de la discussion de ces trois propositions à la Commission (S30). Le Président invitera les CPC à formuler des commentaires sur les travaux du GTMOMCG visant à proposer des amendements aux MCG actuelles.*

**5.2 Proposition visant à un système de marquage des engins de pêche.**

*Le Président invitera l'Union européenne à donner un aperçu du document [IOTC-2026-WPICMM09-17](#) et invitera les CPC à soumettre des commentaires et/ou suggestions.*

6. Examen du niveau général de la conformité avec la déclaration et insuffisances dans la mise en œuvre.
- 6.1 Difficultés rencontrées par les CPC.
- Le Président invitera la plénière à prendre connaissance du document [IOTC-2026-CoC23-03](#) qui sera présenté par le Secrétariat. Le Président invitera les CPC à soumettre des commentaires/observations sur le document.*
- 6.2 Examen de la mise en œuvre des Résolutions 21/01, 19/01 et 18/01 *Sur un plan provisoire pour reconstituer le stock d'albacore de l'océan Indien dans la zone de compétence de la CTOI.*
- Le Président invitera la plénière à prendre connaissance du document [IOTC-2026-CoC23-06](#) qui sera présenté par le Secrétariat. Le Président invitera les CPC à soumettre des commentaires/observations sur le document.*
- 6.3 Examen de la mise en œuvre des Résolutions 23/04 et 25/04 *Concernant la fixation de limites de capture pour le patudo dans la zone de compétence de la CTOI.*
- Le Président invitera la plénière à prendre connaissance du document [IOTC-2026-CoC23-07](#) qui sera présenté par le Secrétariat. Le Président invitera les CPC à soumettre des commentaires/observations sur le document.*
- 6.4 Examen de la mise en œuvre de la Résolution 19/04 *Concernant le registre CTOI des navires autorisés à opérer dans la zone de compétence de la CTOI.*
- Le Président invitera la plénière à prendre connaissance du document [IOTC-2026-CoC23-05](#) qui sera présenté par le Secrétariat. Le Président invitera les CPC à soumettre des commentaires/observations sur le document.*
- 6.5 Examen de la mise en œuvre de la Résolution 19/07 *Sur l'affrètement des navires dans la zone de compétence de la CTOI.*
- Le Président invitera la plénière à prendre connaissance du document [IOTC-2026-CoC23-08](#) qui sera présenté par le Secrétariat. Le Président invitera les CPC à soumettre des commentaires/observations sur le document.*
7. Examen des informations concernant des activités de pêche INN présumées dans la zone de compétence de la CTOI.
- Le Président invitera :
- i. *Le Secrétariat, Madagascar et le Royaume-Uni à présenter les différents cas mis en évidence dans le document [IOTC-2026-CoC23-11](#) sur des informations relatives à des activités de pêche INN présumées dans la zone CTOI. Le Président invitera la plénière à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations sur ce document. Le Président résumera les discussions sur le document IOTC-2026-CoC23-11.*
  - ii. *Le Royaume-Uni à présenter le document [IOTC-2026-CoC23-10](#) concernant le signalement de navires en transit. Le Président invitera la plénière à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations sur ce document. Le Président résumera les discussions sur le document IOTC-2026-CoC23-10.*
8. Examen de la Proposition de liste des navires INN - Résolution 24/03.
- Le Président invitera la plénière à prendre connaissance du document [IOTC-2026-CoC23-12](#) qui sera présenté par le Secrétariat.*
- Le Président invitera les promoteurs (Australie, Union européenne et Royaume-Uni) de l'inscription de navires de pêche dans la Proposition de Liste des navires INN de la CTOI de 2026 à présenter leurs cas. Le Président invitera les États du pavillon concernés à faire part de leurs réactions et à soumettre des informations et/ou explications supplémentaires. Le Président invitera la plénière à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations au cas par cas. Le Président résumera les discussions sur chaque cas.*
- Radiation de navires inclus dans la Liste des navires INN de la CTOI - Le Président invitera l'Inde à présenter son cas et à soumettre des informations et/ou explications supplémentaires. Le Président invitera la plénière*

à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations au cas par cas. Le Président résumera les discussions sur chaque cas.

Conformément à la Résolution CTOI 24/03, si le CdA considère que les informations documentées fournies établissent qu'un navire ou des navires (inclus dans la Proposition de liste des navires INN) ont conduit des activités de pêche INN, il inscrira ce ou ces navires dans la Liste provisoire des navires INN. Le CdA soumettra la Liste provisoire des navires INN à la Commission pour examen.

9. Examen des recommandations nécessitant des actions pendant la période intersessions, découlant du CdA22.
- Le Président invitera le Secrétariat à présenter le document [IOTC-2026-CoC23-09](#) portant sur la mise en œuvre des recommandations issues du CdA22. Le Président invitera la plénière à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations sur ce document. Le Président résumera les discussions sur le document IOTC-2026-CoC23-09.*
10. Examen des demandes de renouvellement du statut de Partie coopérante non-contractante – Appendice III du Règlement intérieur de la CTOI.
- Le Président invitera le Secrétariat à informer la plénière des demandes reçues visant à obtenir ou renouveler le statut de CNCP, du statut de conformité par rapport à la date limite de soumission des demandes et du statut de conformité par rapport à la soumission des informations nécessaires pour pouvoir examiner le statut de CNCP.*
- Le Président invitera le Liberia et le Panama à présenter leur demande d'obtention du statut de Partie coopérante non-contractante ([IOTC-2026-CoC23-CNCP01](#) - Demande de renouvellement du statut de CNCP du Liberia et [IOTC-2026-CoC23-CNCP02](#) - Demande de renouvellement du statut de CNCP du Panama). Le Président invitera la plénière à étudier les demandes du Liberia et du Panama et à formuler des recommandations aux fins d'examen par la Commission. Le Président résumera les discussions sur les demandes du Liberia et du Panama.*
11. Activités du Secrétariat de la CTOI à l'appui du renforcement des capacités pour les CPC.
- Le Président invitera le Secrétariat à informer la plénière des activités de renforcement des capacités menées par le Secrétariat au cours de la période intersessions 2025-2026. Le Président invitera la plénière à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations sur ce point de l'ordre du jour. Le Président résumera les discussions sur ce point de l'ordre du jour.*
- N.B. Aucun document n'est disponible pour ce point de l'ordre du jour*
12. Date et lieu de la prochaine réunion.
- La réunion annuelle du Comité d'Application se tient généralement une semaine avant la réunion de la Commission et dans le même lieu. Par conséquent, la date et le lieu de tenue de la réunion de la Commission de 2027 (S31) détermineront la date et le lieu de la prochaine réunion du Comité d'Application.*
13. Élection du Président et du Vice-président du Comité d'Application, pour la prochaine période biennale.
- Le Président invitera le CdA à nommer et à élire un Président et un Vice-président pour la prochaine période biennale, notant que les titulaires ont exercé deux mandats à ces postes.*
14. Autres questions.

**8 mai**

15. Adoption du rapport de la 23<sup>ème</sup> Session du Comité d'Application.

*L'adoption du rapport du CdA23 aura lieu dans la matinée du 8 mai 2026.*

*La plénière adoptera le rapport de la 23<sup>ème</sup> Session du Comité d'Application et le Président clôturera la réunion à la fin des débats.*